



En Roumanie

tout redevient possible



Michel Oldenburg est le chef de la M.E. de Bucarest

« La présence française en Roumanie est tout à fait significative. Entre 5 à 6 000 entreprises françaises sont répertoriées dont 4 000 sont des implantations pour production, toutes tailles confondues. C'est pour nous le deuxième marché en Europe Centrale et Orientale après la Pologne ». Michel Oldenburg est le chef de la Mission Economique de Bucarest depuis début septembre 2009.

Il est arrivé en Roumanie après cinq ans au Chili, quatre ans en Inde, quatre ans en Finlande entre autres. Il n'est pas mécontent de l'accueil des Roumains, qui pour 6 millions d'entre eux parlent le français.

« Il y a de vraies affinités entre Français et Roumains. Nous avons une bonne image dans ce pays, ce qui explique notre forte présence. Reste à capitaliser sur cet atout ». La Roumanie est en train

de sortir des soubresauts de la crise qu'elle subit à retardement. Elle est encore en queue de peloton au sein de l'Union européenne, et il y a encore à faire pour se trouver au niveau des standards européens.

Pourtant, les fonds structurels sont sur la table. Avec les cofinancements locaux, ils se montent à 30 milliards d'euros. Mais les procédures sont si complexes que malheureusement, on ne les

utilise pas comme on devrait. Le gouvernement a annoncé des mesures drastiques et notamment une réduction des salaires dans la fonction publique et une réduction des retraites. Par ailleurs, l'Etat roumain a obtenu de l'Europe un prêt de 20 Mds euros censé répondre ponctuellement à son problème budgétaire : rentrées fiscales en diminution et dépenses incompressibles au niveau social. « Remarquons que l'année 2009 s'est terminée sur

une croissance légèrement positive qui devrait nettement s'améliorer en 2011 : une prévision de croissance de 5% qui devrait être celle des années à venir. C'est très possible car il y a toujours de forts secteurs porteurs d'activité, infrastructures routières, aéroports, secteur énergétique, gestion de l'eau, de l'environnement, sans oublier des secteurs d'excellence comme les TIC, les centres de développement informatique ».

N. Hoffmeister

	2007	2008	2009	2010p
Croissance économique (%)	6	7,1	-7,1	1
Solde public / PIB (%)	-2,5	-5,5	-7,8	-6,8
Solde courant / PIB (%)	-13,6	-12,4	-5	-5,4
Dette extérieure / PIB (%)	50,8	51,3	68,6	75,4
Réserves en mois d'importations	5,3	4,5	8	8,2

Notes @rating coface®

@rating pays	B
Environ. des affaires	A4

Cotation moyen terme
RISQUE MODÉRÉMENT ÉLEVÉ

Points forts ↗

- Marché intérieur important
- Perspectives économiques améliorées du fait de l'intégration à l'Union européenne
- Montée en gamme des exportations
- Faible poids de la dette publique

Points faibles ↘

- Déficits jumeaux (courant et budgétaire)
- Forte dépendance à l'égard des flux de capitaux étrangers
- Exposition du secteur privé au risque de change
- Contexte politique difficile
- Relations chaotiques avec le FMI

Implantation, respecter les règles pour gagner du temps

Les conseils pour réussir son implantation ? « Ce sont les mêmes que pour toute implantation à l'étranger » estime **Edouard Millot**, Directeur du développement de Finexpert, cabinet d'expertise comptable créé en 2003 en Roumanie, (CA : 1,5 M€, 300 clients).

Un "fil d'Ariane" dans une administration tatillonne

« Savoir s'entourer, consacrer du temps à la préparation et savoir faire preuve d'adaptabilité... Les règles roumaines ne sont ni pires, ni meilleures qu'ailleurs, elles doivent simplement être respectées sous peine de voir son dossier traîner en longueur ». Pour l'aspect administratif, « il n'y

a pas véritablement de grandes difficultés mais il convient de bien suivre le processus. Il est facile de se sentir perdu dans le labyrinthe administratif roumain. C'est pour quoi Finexpert propose d'être le fil d'Ariane qui permet à l'entreprise de discuter avec une administration parfois tatillonne ».

Le système de comptabilité roumain est proche du système français : « Aucun directeur financier ne sera surpris par la comptabilité roumaine qui reprend tous les grands principes français. Mais comme souvent, le diable est dans le détail et le client pourra être "déçu" de ne pas retrouver exactement ce qu'il connaît en matière fiscale et sociale (déductibilité des charges et de fiscalité) ».

Autre conseil : ne pas hésiter à interroger la communauté française, très présente à Bucarest, dynamique et qui dispose d'un vécu important.

Femmes chefs d'entreprise : les Roumaines au top !

Enfin, même si les salaires sont encore faibles en Roumanie, le pays ne peut plus être considéré comme un pays à bas coût. « Aujourd'hui, la force de la Roumanie repose sur un équilibre entre des salaires modérés et un marché de consommation de masse intéressant. Le meilleur exemple est certainement celui de Renault qui fabrique des Logan à des coûts de fabrication compétitifs et dispose d'une part



L'équipe de Finexpert

de marché importante en Roumanie. »

Concernant les salariés, une mention spéciale pour les femmes. « Elles sont nombreuses à avoir créé et dirigé de manière pérenne leur entreprise. Elles agissent avec discrétion et efficacité dans un pays latin où il est bon de se montrer. Finexpert est bien placé pour le savoir puisque le groupe, qui a multiplié son CA par dix en cinq ans, est dirigé par une femme pour un seul homme dans le management ! »

Céline Guiral



Studio Chassan Export

Dana Gruia Dufaut, avocate spécialisée sur la Roumanie, a installé solidement ses deux cabinets d'avocats et conseils, l'un à Paris et l'autre à Bucarest. Conseiller du Commerce Extérieur de la France et voyageant en permanence d'un pays à l'autre, elle a la chance d'avoir un double regard sur l'environnement des affaires dans chacun des pays.

Elle reconnaît qu'en 2009, la profession d'avocats a subi dans son ensemble une baisse de 5 à 10% du chiffre d'affaires et un changement dans ses activités. D'une part, l'immobilier a été stoppé alors que l'effervescence était à son comble. D'autre part, les entreprises qui n'avaient pas encore consolidé leur position localement, ont quitté le marché, un certain nombre de sociétés ayant dû fermer une partie de leur activité et mis au chômage des salariés, entraînant une explosion de dossiers dans le département de droit du travail, des litiges commerciaux ou en matière de recouvrement de créances...

« On pense voir le bout du tunnel fin 2010 »

« Mais, déjà début 2010 » précise Dana Gruia Dufaut, « on commence à voir des entreprises petites ou grosses revenir sur le marché et prospecter à nouveau en vue de nouvelles opérations.

En Roumanie, on investit aujourd'hui pour demain

<http://ce.hy.pr.ro>

Les affaires reprennent. Certes, on est loin de la frénésie d'activité de l'année 2008, qui a été aux dires de tous une année vraiment exceptionnelle, la meilleure depuis 1990 ».

En 2008 le taux de chômage était descendu à 0,5% dans la ville de Bucarest !

« La crise a remis en même temps certains fondamentaux en place. Il faut bien dire qu'avant la crise, on était dans un monde un peu irréaliste. Les prix de vente des terrains avaient flambé, tout comme les salaires, et ce, alors que la productivité réelle n'était pas reflétée de façon juste à travers le salaire payé. Le marché de l'emploi s'est depuis assaini, stoppant par la même occasion la volatilité des salariés et la surchauffe de certains secteurs. La période du préavis étant très courte en droit roumain, les salariés en profitaient pour quitter leur entreprise du jour au lendemain sans que pour autant l'employeur ait le temps de se retourner... ».

Aujourd'hui, changement de décor : on voit même des entreprises négocier des baisses de salaires avec leurs salariés, plutôt que de les mettre au chômage. « De toute façon, les augmentations de salaires sont gelées. Cette année, il est possible que le chômage atteigne les 10 % ».

Pour relancer la machine, il faut trouver plus de ressources. Les entreprises roumaines ont de la chance : elles bénéficient d'une imposition légère : impôt sur les sociétés, 16%, impôt sur le revenu, 16%, et une TVA à 19%. Lorsqu'il y a quelques semaines, dans le

cadre des négociations avec le FMI, le Président roumain a décidé de réduire les salaires des fonctionnaires publics de 25% et les retraites de 15%, et ce pour pallier en urgence les problèmes du déficit public, sans cependant toucher aux impôts, on s'est interrogés sur le bien-fondé d'une telle mesure. Il va falloir rapidement trouver d'autres modalités pour réduire le déficit public et relancer la machine. Il est possible que certains revenus faiblement taxés, voire pas du tout, le deviennent, comme par exemple les comptes de dépôt qui en 2008 ont pu être rémunérés en euros jusqu'à 6% net d'impôt !

Une manne de fonds européens pour relancer l'économie

Les grandes entreprises sont restées sur place, même au plus fort de la crise, attendant que les grands projets aboutissent. Il y a énormément à faire, les fonds européens sont là. Mais les « formalités » sont si complexes pour que des dossiers aboutissent, que **des fonds vont être perdus faute d'avoir été utilisés dans les délais impartis.** « La situation en est au point que le Premier Ministre envisage de "noter" ses Ministres sur leur capacité à faire utiliser les fonds européens ! ». En même temps, « les grandes entreprises devraient peut-être se mettre à faire du lobbying auprès de Bruxelles, car dans cette période de crise, la capacité de l'Etat roumain à participer en cofinancement à ces projets est amoindrie et bloque parfois certains dossiers, afin de ne pas accroître trop le déficit budgétaire » commente Dana Gruia Dufaut, en nous donnant comme exemple qu'en matière de projets

d'autoroutes, c'est à l'Etat roumain de financer l'expropriation des terres nécessaires au projet. Mais l'Etat n'a pas l'argent et ne peut en aucun cas augmenter le déficit public pour ça...

Un marché plus transparent donc plus facile d'accès

Les Pme reviennent non seulement pour prospecter, se renseigner, mais aussi pour chercher des locaux, estimer les coûts, les salaires. Le ticket d'entrée sur le marché est redevenu « normal » alors qu'il était prohibitif en 2008. Les formalités ont été considérablement simplifiées. On a gagné en transparence, en facilité d'implantation. On est maintenant sur des délais de 8 à 10 jours pour une création d'entreprise.

« En même temps, j'attire toujours l'attention des entreprises sur le fait que les Roumains sont très accueillants, très chaleureux, mais, que la Roumanie dans son ensemble, reste très formelle : non seulement tout doit être mis par écrit. Ils ont tellement été habitués au formalisme du régime communiste. Pensez qu'alors qu'en janvier 2009, la loi a changé et que depuis les factures émises par une entreprise sont valables sans le cachet de l'entreprise et sans la signature du chef, ils n'arrivent toujours pas à s'habituer à cette simplification et régulièrement, on nous demande le cachet sur les factures ! » « Notre chance », conclut Dana Gruia Dufaut, « c'est que nous pouvons garder notre jeunesse qui est bien formée. Un jeune compétent trouvera toujours du travail. Nos cerveaux sont notre richesse... »

N. Hoffmeister

Bréviaire de l'investissement étranger en Roumanie

par Dana GRUIA DUFAUT - Avocat aux Barreaux de Paris et de Bucarest,
Conseiller du Commerce Extérieur de la France. bucarest@dgd-conseil.com - paris@dgd-conseil.com

Quelques formes de l'investissement étranger	
Société à responsabilité limitée (SARL)	1 à 50 associés ; Capital minimum 200 LEI (environ 50 €) ; Apports en numéraire ou en nature ; Le ou les administrateurs peuvent être tous des étrangers ; Contrôle de la gestion par les associés ou par des censeurs / auditeurs
Société par Actions (SA)	Minimum 2 actionnaires ; Capital minimum 90.000 LEI (ou l'équivalent de 25.000 €). Apports en numéraire, en nature et / ou de créances, le cas échéant ; Le ou les administrateurs peuvent être tous des étrangers. Gestion par un Conseil d'Administration ou par un Directoire et un Conseil de surveillance. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion de la société à un ou plusieurs directeurs. Si la société est légalement audité, la délégation de la gestion de la société aux directeurs est obligatoire. Contrôle de la gestion par des censeurs / auditeurs
Bureau de Représentation	Représente en Roumanie une ou plusieurs sociétés étrangères, pour la promotion de leurs produits et le suivi local des commandes
Immobilier	Achat par un étranger : pas de restrictions pour les bâtiments ; Interdiction à l'achat de terrains pour les personnes physiques et morales hors Union Européenne ou l'E.E.E., cela étant possible uniquement au travers d'une société de droit roumain. Cette interdiction s'applique également aux ressortissants de l'Union Européenne ou l'E.E.E. non résidents en Roumanie, mais uniquement pour une période de 5 ans, respectivement de 7 ans pour les terrains agricoles, à compter de l'entrée dans l'UE (01.01.2007)
Incitations financières	Depuis son entrée dans l'Europe le 1er janvier 2007, la Roumanie n'accorde plus des réductions ou exemptions d'impôts, mais elle offre une série de stimulants financiers ou de prêts non remboursables provenant des fonds structurels
Autres	Zones défavorisées, Zones franches, Parcs industriels : l'investissement dans ces zones bénéficie de certaines facilités ; Conformément aux accords avec l'UE, les zones défavorisées et franches vont disparaître d'ici à fin 2010
Fiscalité	
TVA	Taux de 19 %, 9%, 5% ou 0%
IS (impôt sur le profit)	Taux unique de 16% depuis le 1er janvier 2005 ; depuis avril 2009, mise en place d'un impôt forfaitaire, payable par trimestre, fixé selon le CA annuel, variant de 500 à 10.000 € / trimestre
Impôt sur les dividendes	Retenu à la source lors du paiement des dividendes : taux de 16% pour les personnes physiques roumaines ou non-résidentes, ainsi que pour les personnes morales étrangères hors de l'UE et EEE (10% dans le cadre de la Convention fiscale franco-roumaine, sur présentation d'un certificat de résidence fiscale). Pour les personnes morales roumaines et étrangères ressortissantes de l'UE et l'EEE : 0% si le bénéficiaire détient à la date du paiement du dividende au moins 10% du capital du payeur, depuis au moins 2 ans - à défaut taux de 10%
Impôt sur le Revenu	Taux unique : 16%. Exception : jeux de hasard (20/25%)
Impôt sur le salaire	Retenu à la source mensuellement par l'employeur. Taux unique : 16% depuis le 1er janvier 2005
Impôt sur les revenus obtenus de cessions mobilières / immobilières par des personnes physiques	<u>Cessions mobilières</u> : 16% de la plus value obtenue lors de la cession de titres de sociétés fermées ; les revenus obtenus du transfert de titres de valeur, autres que ceux des sociétés fermées, sont imposables au taux de 16% si les titres sont vendus moins d'un an après l'acquisition et de 1% en cas de cession au-delà d'un an <u>Cessions immobilières</u> : 2% ou 3% applicable sur la valeur de vente en fonction du montant de celle-ci et de la durée de détention (plus ou moins de 3 ans)
Droit du travail	
Permis de séjour	Délivré aux étrangers non ressortissants de l'UE ou de l'EEE séjournant en Roumanie au delà de 90 jours dans une période de 6 mois
Certificat d'enregistrement	Délivré aux étrangers ressortissants de l'UE ou de l'EEE séjournant en Roumanie au delà de 3 mois
Carte de résident	Délivrée aux étrangers ressortissants de l'UE ou de l'EEE séjournant en Roumanie au delà de 5 ans
Autorisation de travail	Délivrée pour 1 an (renouvelable) ; Obligatoire pour les salariés appartenant au pays tiers à l'UE et à l'EEE, embauchés par des sociétés roumaines
Congés légaux	Minimum 21 jours ouvrables à prendre dans l'année civile
Le contrat collectif de travail	Il existe des conventions collectives de travail (Contrat Collectif de Travail) au niveau national, au niveau des branches d'activité et même au niveau de l'entreprise (obligation de l'employeur de déclencher des négociations collectives au delà de 21 salariés)
Durée légale du travail	40 h/semaine (maximum 48 h/semaine avec les heures supplémentaires), soit 8 h/jour sur 5 jours
Heures supplémentaires	Compensées par du temps libre dans les 30 jours qui suivent; à défaut, rémunérées à + 100%
Cotisations patronales et salariales	28,00-29,20% en sus du salaire brut pour les cotisations patronales 16,50 % en déduction du salaire brut pour les cotisations salariales
Fêtes légales	Le 1er et 2 janvier, le lundi de Pâques, le 1er mai, le lundi de Pentecôte, le 15 aout, le 1er décembre (fête nationale), les 25 et 26 décembre
Salaire minimum (brut)	600 lei/mois (soit environ 150 €) pour 170 heures par mois, soit 3.529 lei/heure
Taux de change (14 mai 2009)	Au 13 mai 2010 : 1 Euro = 4,1785 lei / 1 USD = 3,3209 lei

Roumanie, le marché européen qui monte

Au-delà de la simple sous-traitance, les entreprises françaises en Roumanie recherchent de plus en plus, d'une part des distributeurs et d'autre part des moyens pour s'implanter. Grande comme la moitié de la France, la Roumanie compte 22 millions d'habitants dont la moitié vivent encore dans les campagnes.



Marc-Pascal Huot « La Roumanie reste toujours aussi méconnue. Pourtant les opportunités y sont nombreuses »

« **S**eulement 50% de la population est directement branchée au système d'approvisionnement en eau dans les campagnes » explique **Marc Pascal Huot**, directeur d'AM Conseil Int'l, cabinet de conseil spécialisé en stratégie et accompagnement à l'international sur la Roumanie, la Bulgarie et la Moldavie.

« Il y a donc beaucoup de choses à faire d'un point de vue environnemental ». « La Roumanie est d'autre part très "mécanique", héritage de l'ère Ceausescu où les importations étaient réduites à zéro et où il fallait tout fabriquer sur place. Depuis 10 ans, le secteur automobile s'est développé très rapidement ».

Dernier épisode en date : l'implantation de Ford à Craiova en 2007. « Acteur européen majeur du low cost automobile, la Roumanie a beaucoup souffert de la crise, mais l'activité est repartie rapidement en fin d'année der-

nière. La Logan de Renault s'est par exemple beaucoup vendue en Allemagne en 2009, tout comme le modèle Sandero ».

La Roumanie est un pays en devenir !

Les Autrichiens sont aujourd'hui les premiers investisseurs dans le pays : « Ils ont récemment investi dans le secteur bancaire et pétrolier » précise M-P. Huot.

La France arrive bonne troisième, même si historiquement les liens commerciaux ont toujours été soutenus entre les deux pays. Pour 2010, les prévisions de croissance sont proches de 1 % selon Coface. On est bien loin des 11 à 16% de hausse annuelle du PIB des années 2007/2008 « ce qui était assez normal pour la zone dans la mesure où l'on parlait de rien. La Roumanie est un pays en devenir ! ».

Le secteur de l'univers de l'enfant est très porteur en Roumanie

Si dans les années 90, les entreprises françaises venaient essentiellement chercher de la sous-traitance en Roumanie, dix ans plus tard « les demandes de recherche de distributeurs se sont développées à leur tour, avant les démarches d'implantation quelques années plus tard ».

Quid du consommateur roumain ? « C'est un Latin, il aime manger ! » s'exclame M-P. Huot. « L'enfant est également au centre de tout, comme dans tous les pays de l'Est. L'univers qui lui est consacré est un secteur porteur, à l'instar de l'automobile ou de l'aménagement intérieur ». Si les préoccupations environnementales ont été quelque peu mises en « stand by », « le pays cherchant avant tout les clés d'une sortie de crise » la filière est en attente de décisions gouvernementales, notamment dans le solaire.

Du personnel qualifié avec des gens souvent trilingues

« La Roumanie est un pays très ensoleillé, le photovoltaïque a donc beaucoup d'avenir. Des lois sont attendues et qui devraient voir la possibilité, comme en France, du rachat par les autorités de l'énergie solaire ». Pays stable politiquement, « où la population affiche une résignation certaine

face à des élections parfois douteuses dans leur bon déroulé, il est facile d'y faire des affaires. On crée une société en une semaine. Le système comptable est assez proche de celui que nous avons en France. On trouve en Roumanie du personnel qualifié, avec des gens souvent trilingues qui ont effectué une partie de leurs études en France ».

Parmi les Pme qu'AM Conseil Int'l a accompagnées : Bretagne Laser, qui a implanté il y a trois ans une usine de découpe laser pour le marché local. Montant de l'investissement : 2 millions d'euros. Ou encore le cabinet comptable Gorioux, qui après le Brésil et le Burkina a misé sur la Roumanie et ses opportunités de développement.

C. Guiral

Capitale de la Roumanie, Bucarest est une agglomération de près de 2,5 millions d'habitants



De Oradea à Bucarest, les métallurgistes rhônalpins prospèrent



Secrétaire général de PEM Rhône, association d'une centaine de petites entreprises de la métallurgie, de moins de 20 salariés, toutes patrimoniales, Thierry Barrandon a de nouveau l'occasion de mettre sur pied des projets collectifs sur différents marchés et notamment en Roumanie où il a fait implanter et vivre une communauté d'industriels rhônalpins, dans le cadre de Romalp industries.

Le réseau Romalp, animé par Thierry Barrandon, a été créé début 2004 par des industriels qui voyaient leurs espoirs de développement en France s'amenuiser, ont cherché à **créer en Roumanie une activité manufacturière ou de services à l'industrie, complémentaire à leur activité française.**

Bien leur en a pris : non seulement ils sont encore tous là, mais ils ont su créer des liens et des relations pour construire un autre avenir. Car les 30 « Romalpins » forment une vraie communauté, sous la présidence de **Christophe Jacquemet**, exposent sur les salons, s'organisent et même prospèrent malgré les moments

très sombres que le pays a vécu pendant la crise, entraînant un fort recul de l'activité industrielle, sauf dans le secteur automobile. Il faut bien dire que le pays avait vécu pendant des années une croissance « à la chinoise » de 8% par an. Impossible de fidéliser les collaborateurs qui allaient au plus offrant dans cette ambiance de croissance effrénée mal contrôlée. Le taux de change par rapport à l'Euro ayant bien reculé, on devrait retrouver une compétitivité raisonnable...

Thierry Barrandon est très positif : il revient de Bucarest où il avait organisé le **FAST** (Find Additional Suppliers and Technologies), une convention d'affaires avec rendez-vous préparés à l'avance depuis la France. Succès total de cette journée de rendez-vous qui a permis à chaque entreprise participante de rencontrer plus d'une douzaine de donneurs d'ordre.

La plupart des entreprises françaises ont confié le management sur place à un local, embauché un VIE.

Elles cherchent à rendre leur filiale autonome et à servir les clients sur place. Mais ne croyez pas que tous les « Romalpins » soient réunis dans la même zone



Un franc succès pour cette journée de rendez-vous qui a permis à chaque entreprise participante de rencontrer plus d'une douzaine de donneurs d'ordre.

géographique, au sein d'un pôle ! Pas du tout, les entreprises ont même quadrillé le territoire roumain et c'est ce qui maintenant fait leur force.

Certaines sont implantées dans le nord, à Oradea, à Cluj Napoca, d'autres à l'ouest, à Timisoara, Deva, au centre à Brasov, à Sibiu, à Pitesti, à Ploesti et quelques-unes d'entre elles au sud à Bucarest... Les échanges s'organisent tout naturellement sous la houlette du Pôle de développement de Métallurgie rhodanienne qui s'occupe du lobbying, des actions auprès de l'Union Européenne, de la participation aux événements et salons, des informations juridiques nécessaires. Grâce à toutes ces actions collectives engagées, la Roumanie est devenue une zone de respiration et de développement pour toutes ces entreprises qui ont choisi au bon moment de se lancer dans l'aventure.

N. Hoffmeister



La fin relative des bas salaires ?

La présence française en Roumanie n'est pas nouvelle. Aujourd'hui, l'automobile, les TIC, l'agriculture sont des secteurs porteurs pour l'Hexagone. Mais attention, loin des clichés, la Roumanie connaît un alignement progressif sur les salaires de l'Ouest. Elle n'est plus cet eldorado où il fait bon s'implanter à moindres frais. Tour d'horizon de la situation.

Avec des salaires locaux moyens nets à 330€, la tentation est grande pour une entreprise française de s'intéresser de près au marché roumain, « *étape idéale pour un développement à l'international, comme pour résister à la concurrence nationale* », explique **Nora Padurioiu**, de la Mission économique de Bucarest. Mais attention, la problématique des salaires évolue rapidement : si 12,43% des employés touchent encore aujourd'hui le salaire minimum mensuel fixé à 150€, il existe de grandes disparités selon les secteurs, comme le détaille un rapport Alexander Hughes.

La montée du chômage a calmé les revendications sociales

Depuis 2000, l'augmentation des salaires était forte et constante, notamment pour des postes d'encadreurs et de direction. Les ajustements salariaux en 2009

étaient encore modérés, même si 70% des entreprises roumaines ont gonflé les salaires de leurs employés. La grande grève de 2008 chez Dacia, symbole de l'automobile roumaine mais dans le joug de l'empire Renault, a marqué les esprits des ouvriers roumains : grâce à leur mouvement social d'une ampleur encore jamais vue sur le site de production de Pitesti, ils ont réussi à gagner 28% d'augmentation mensuelle, soit 98€. Leur idée, bien sûr, était de s'aligner sur les tarifs français, même si la direction a exclu cette possibilité. « *Nous ne pouvions déceintement pas* », précise **Ion Liviu**, directeur de la communication chez Dacia, même s'il affirme qu'il est important de « *prendre soin des ouvriers, être plus à l'écoute et rester ouvert à la discussion* ». Néanmoins cet exemple devrait rester rare dans un futur proche, car, crise oblige, on peut s'attendre à un gel des augmentations salariales pour 2010.



Credit: JP. CURNET

Autre conséquence : le chômage étant devenu, pour la première fois dans l'histoire de la Roumanie, un problème social majeur – les chômeurs inscrits pourraient atteindre le million cette année - les salariés expriment moins d'exigences salariales, et privilégient la sécurité de l'emploi à la place, et une vision à long terme de leur carrière.

Mais le Tigre de l'Est n'a pas fini de faire parler de lui, puisque souvent, son évocation est associée aux « *délocalisations* » qui traumatisent les ouvriers français. On se souvient paradoxalement d'Olympia, condamné à verser 2,5 millions d'euros à 47 de ses employés pour ne pas leur avoir proposé de reclassement en Roumanie...

En réalité, la pratique des reclassements à l'étranger pose problème, puisque le texte adopté il y a un an, est difficilement applicable. L'entreprise doit soit choisir de proposer un reclassement à l'étranger pour des salaires locaux, souvent dérisoires en comparaison des salaires pratiqués en France, soit pratiquer les dommages et intérêts quand elle ne le fait pas, ce qui là encore déclenche les foudres sociales... et plonge souvent l'entreprise dans une situation financière délicate.

Malgré l'entrée de la Roumanie dans l'UE en 2007, on constate que les codes du travail entre les deux pays doivent encore s'accorder sur de nombreux points... dont l'épineuse question des salaires.

Delphine Bauer

Renault a investi plus de 1 milliard d'euros sur le site de Pitesti, dynamisant ainsi l'économie de la région.



Credit: A. LOUABA